



COMITE DES HAUTS-DE-SEINE

NATATION

FFN

CIF

Siège social : 1, allée de la Libération

92000 Nanterre

Tel : 01 47 29 90 96

Fax : 01 47 29 82 06

Email : cdnatation92@yahoo.fr

NATATION SPORTIVE



CALENDRIER

ET

RÈGLEMENT



2016 - 2017

SOMMAIRE

Page 1	:	Sommaire
Page 2	:	Calendrier : Septembre 2016 à Janvier 2017
Page 3	:	Calendrier : Février 2017 à Juillet 2017
Page 4	:	Mémo Engagements Saison 2016 - 2017
Page 6	:	Piscines des Hauts-de-Seine
Page 7	:	Répartition géographique 2 zones
Page 8	:	Répartition géographique 3 zones
Page 9	:	Catégories d'âge
Page 10	:	Règles générales
Page 15	:	ENF
Page 20	:	Natathlon Avenirs
Page 22	:	Interclubs Avenirs
Page 24	:	Natathlon Jeunes
Page 26	:	Interclubs Jeunes
Page 28	:	Journées Honneurs
Page 29	:	Meeting de Rentrée
Page 30	:	Championnats Demi-Fond & Départemental Hauts de Seine Hiver
Page 32	:	Championnats Demi-Fond & Départemental Hauts de Seine Printemps
Page 34	:	Championnat Open Départemental Hauts de Seine
Page 36	:	Championnat des Hauts de Seine des Maitres
Page 38	:	Grille de temps pour les Championnats

février-17			mars-17			avril-17			mai-17			juin-17			juillet-17		
DATES	ENF	POUSSINS	ENF	POUSSINS	ENF	POUSSINS	ENF	POUSSINS	ENF	POUSSINS	ENF	POUSSINS	ENF	POUSSINS	ENF	POUSSINS	
	ENF	CHPTS	ENF	CHPTS	ENF	CHPTS	ENF	CHPTS	ENF	CHPTS	ENF	CHPTS	ENF	CHPTS	ENF	CHPTS	
	CI F + FN		CI F + FN		CI F + FN		CI F + FN		CI F + FN		CI F + FN		CI F + FN		CI F + FN		
	DATES		DATES		DATES		DATES		DATES		DATES		DATES		DATES		
M 1			M 1		S 1		L 1		L 1		J 1		J 1		S 1		
J 2			J 2		D 2		M 2		M 2		V 2		V 2		D 2		
V 3			V 3		L 3		M 3		M 3		S 3		S 3		L 3		
S 4	Coupe Inter-catégories	5 KM indoor	S 4	Natathlon Jeunes Plot n°2		J 4		J 4		D 4		D 4		D 4	ENF 3 & ENF 2	M 4	
D 5			D 5	Natathlon Jeunes Plot n°2		V 5		V 5		L 5		L 5		L 5	ENF 2	M 5	
L 6			L 6			S 6		S 6		M 6		M 6		M 6		J 6	
M 7			M 7			D 7		D 7		V 7		V 7		V 7		V 7	
M 8			M 8			S 8		S 8		J 8		J 8		J 8		S 8	
J 9			J 9			D 9		D 9		M 9		M 9		M 9		D 9	
V 10			V 10			L 10		L 10		M 10		M 10		M 10		L 10	
S 11			S 11			M 11		M 11		J 11		J 11		J 11		M 11	
D 12			D 12			V 12		V 12		S 12		S 12		S 12		L 12	
L 13			L 13			J 13		J 13		M 13		M 13		M 13		M 13	
M 14			M 14			V 14		V 14		D 14		D 14		D 14		M 14	
M 15			M 15			S 15		S 15		L 15		L 15		L 15		J 15	
J 16			J 16			D 16		D 16		M 16		M 16		M 16		V 16	
V 17			V 17			L 17		L 17		J 17		J 17		J 17		S 17	
S 18			S 18			M 18		M 18		M 18		M 18		M 18		D 18	
D 19			D 19			V 19		V 19		S 19		S 19		S 19		M 19	
L 20			L 20			J 20		J 20		M 20		M 20		M 20		L 20	
M 21			M 21			V 21		V 21		D 21		D 21		D 21		M 21	
M 22			M 22			S 22		S 22		L 22		L 22		L 22		J 22	
J 23			J 23			D 23		D 23		M 23		M 23		M 23		V 23	
V 24			V 24			L 24		L 24		M 24		M 24		M 24		S 24	
S 25			S 25			M 25		M 25		J 25		J 25		J 25		D 25	
D 26			D 26			V 26		V 26		M 26		M 26		M 26		L 26	
L 27			L 27			J 27		J 27		S 27		S 27		S 27		M 27	
M 28			M 28			V 28		V 28		D 28		D 28		D 28		M 28	
S 29			S 29			L 29		L 29		M 29		M 29		M 29		J 29	
J 30			J 30			M 30		M 30		S 30		S 30		S 30		V 30	
V 31			V 31			J 31		J 31		M 31		M 31		M 31		L 31	



MEMO COMPETITIONS

Saison 2016-2017



Septembre 2016

- 05 : Ouverture du secrétariat
- 16 : Ouverture Extranat.fr

Octobre 2016

- 14 : ENF 3 & 2 à Bois Colombes
- 15 : Meeting de Rentrée
- 16 : Meeting de Rentrée

Novembre 2016

- 05 : Interclubs TC
- 06 : Interclubs TC
- 12 : Championnat Départemental Hiver Qualificatif et Demi-Fond
- 13 : Championnat Départemental Hiver Qualificatif et Demi-Fond
- 26 : Honneur Journée n° 1

Décembre 2016

- 10 : Interclubs Avenirs & Interclubs Jeunes
- 11 : Interclubs Avenirs & Interclubs Jeunes

Janvier 2017

- 07 : Honneur Journée n° 2
- 14 : Coupes Inter-Catégories
- 15 : Coupes Inter-Catégories
- 21 : Natathlon Avenirs Plot n° 1
- 22 : Natathlon Avenirs Plot n° 1
- 28 : Natathlon Jeunes Plot n° 1
- 29 : Natathlon Jeunes Plot n° 1

Février 2017

25 : Honneur Journée n° 3

26 : Championnat des Hauts de Seine des Maîtres

Mars 2017

04 : Natathlon Jeunes Plot n° 2

05 : Natathlon Jeunes Plot n° 2

11 : Championnat Départemental Printemps Qualificatif et Demi-Fond

12 : Championnat Départemental Printemps Qualificatif et Demi-Fond

18 : Natathlon Avenirs Plot n° 2

19 : Natathlon Avenirs Plot n° 2

Avril 2017

22 : Championnat Départemental Open

23 : Championnat Départemental Open

29 : Natathlon Jeunes Plot n° 3

30 : Natathlon Jeunes Plot n° 3

Mai 2017

13 : Honneur Journée n° 4

13 : Natathlon Avenirs Plot n° 3

14 : Natathlon Avenirs Plot n° 3

20 : Natathlon Jeunes Plot n° 4

21 : Natathlon Jeunes Plot n° 4

Juin 2017

03 : Honneur Journée n° 4

10 : Natathlon Avenirs Finales Départementales

11 : Natathlon Avenirs Finales Départementales

17 : Natathlon Jeunes Finales Départementales

18 : Natathlon Jeunes Finales Départementales

24 : Natathlon Avenirs Finales Régionales

24 : Natathlon Jeunes Finales Nationales & Inter-régionales

25 : Natathlon Avenirs Finales Régionales

25 : Natathlon Jeunes Finales Nationales & Inter-régionales

PISCINES DES HAUTS-DE-SEINE

92160	ANTONY	164, av. du Pdt Kennedy	01 46 68 58 50
92600	ASNIERES	Bd Pierre de Coubertin	01 47 99 05 26
92220	BAGNEUX	1, av. de Stalingrad	01 46 55 29 10
92270	BOIS-COLOMBES	32, rue Jean Jaurès	01 46 49 87 70
92100	BOULOGNE	165, rue du Vieux Pont de Sèvres	01 46 08 09 09
92290	CHATENAY-MALABRY	Rue Jean-Baptiste Clément Fac de pharmacie Centre Sportif Universitaire	
92320	CHATILLON-MALAKOFF	57, rue Jean Bouin	01 46 45 33 20
92140	CLAMART	37 rue du Docteur Roux	01 41 90 11 66
92110	CLICHY	34, rue Valiton	01 42 70 96 80
92700	COLOMBES	Ile Marante	01 41 19 23 30
92400	COURBEVOIE	Place Charles de Gaulle	01 47 88 03 33
92230	GENNEVILLIERS	128, rue Henri Barbusse	01 41 11 27 65
92250	LA GARENNE-COLOMBES	3/5, rue Lucien Jeannin	01 42 42 18 13
92190	MEUDON	23, rue Charles Infroit	01 46 26 62 30
92120	MONTROUGE	91, rue Henri Ginoux	01 46 12 76 89
92000	NANTERRE	136, av. Joliot-Curie	01 41 37 19 00
92350	LE PLESSIS-ROBINSON	1, av. Galilée	01 46 30 35 32
92800	PUTEAUX	Ile de Puteaux Allée G. Hassoux	01 46 25 03 70
92500	RUEIL-MALMAISON	Bd Marcel Pourtout	01 47 51 71 11
92330	SCEAUX	5, rue de l'Yser	01 46 60 21 65
92210	SAINT-CLOUD	17, rue du Mont Valérien	01 47 71 03 38
92310	SEVRES	19, rue Diderot	01 45 34 05 08
92150	SURESNES	27, rue Tourneroches	01 47 72 73 25
92170	VANVES	12, rue Larmeroux	01 46 29 30 68
92390	VILLENEUVE-LA-GARENNE	29, rue Georges Pompidou	01 47 98 18 63

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES CLUBS

EN 2 ZONES

ZONE NORD

- A. VILLENEUVE-LA-GARENNE
- BOIS-COLOMBES SPORTS
 - C.N. ASNIERES
- COLOMBES NATATION
 - C.S. CLICHY 92
- C.S.M. GENNEVILLIERS
 - C.S.M. PUTEAUX
 - E.S. NANTERRE
- OLYMPIC GARENNOIS
 - RUEIL A.C
- S.F.O. COURBEVOIE
 - SURESNES S.N.

ZONE SUD

- A.C. BOULOGNE-BILLANCOURT
 - ANTONY NATATION
- A.S.V. CHATENAY-MALABRY
 - C.N. PLESSIS-ROBINSON
 - C.O.M. BAGNEUX
 - C.O. SEVRES
 - C.S.M. CLAMART
- DAUPHINS DE MEUDON
 - S.C.M. CHATILLON
 - S.M. MONTROUGE
- U.A.S. SAINT CLOUD
- U.S.M. MALAKOFF
 - S.N.S. VANVES

NOTA

Tout nouveau club sera rattaché à une de ces deux ou trois zones, suivant sa situation géographique. En fonction des engagements ou autres cas particuliers, un club pourra ponctuellement basculer dans une autre zone que celle qui lui a été attribuée.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES CLUBS

EN 3 ZONES

ZONE NORD

- A. VILLENEUVE-LA-GARENNE
- BOIS-COLOMBES SPORTS
 - C.N. ASNIERES
- COLOMBES NATATION
- C.S.M. GENNEVILLIERS
- OLYMPIC GARENNOIS
- S.F.O. COURBEVOIE

ZONE CENTRE

- RUEIL A.C
- SURESNES S.N.
- C.S.M. PUTEAUX
- E.S. NANTERRE
- A.C. BOULOGNE-BILLANCOURT
 - C.O. SEVRES
- U.A.S. SAINT CLOUD
 - C.S. CLICHY 92

ZONE SUD

- ANTONY NATATION
- A.S.V. CHATENAY-MALABRY
- C.N. PLESSIS-ROBINSON
 - C.O.M. BAGNEUX
 - C.S.M. CLAMART
- DAUPHINS DE MEUDON
 - S.C.M. CHATILLON
 - S.M. MONTROUGE
 - STADE DE VANVES
 - USM MALAKOFF

NOTA

Tout nouveau club sera rattaché à une de ces deux ou trois zones, suivant sa situation géographique. En fonction des engagements ou autres cas particuliers, un club pourra ponctuellement basculer dans une autre zone que celle qui lui a été attribuée.

LES CATEGORIES D'AGE

SAISON SPORTIVE : Du 16 septembre 2016 au 15 septembre 2017

Année civile : 2017

Avenirs Filles	10 ans et moins	nées en 2007 et après
Avenirs Garçons	11 ans et moins	nés en 2006 et après
Jeunes Filles	11 ans à 13 ans	nées en 2006, 2005, 2004
Jeunes Garçons	12 ans à 14 ans	nés en 2005, 2004, 2003
Juniors Filles	14 ans à 17 ans	nées entre 2003 et 2000
Juniors Garçons	15 ans à 18 ans	nés entre 2002 et 1999
Seniors Filles	18 ans et plus	nées en 1999 et avant
Seniors Garçons	19 ans et plus	nés en 1998 et avant

REGLES GENERALES

1 – AFFILIATIONS

Les affiliations sont à faire directement sur « **ExtraNat.fr** ». L'affiliation sera payable uniquement par Carte Bancaire ou Virement auprès de la FFN. La validation de l'affiliation sera automatique et instantanée dans le cas d'un paiement par CB après vérification de la provision du compte, différée jusqu'à réception du virement sur le compte bancaire de la FFN.

Les 3 premières licences doivent être impérativement celles des : Président, Secrétaire, Trésorier.

Note : Suite à la saisie de vos trois têtes, vous avez la possibilité d'entrer d'autres licences, sur la même facture.

Si vous préférez séparer la facture contenant vos 3 têtes des autres licences, n'oubliez pas qu'il vous faudra alors attendre l'oblitération de la première facture, pour pouvoir saisir les suivantes.

2 – LICENCES

Tous les nageurs, nageuses, dirigeants et officiels doivent être licenciés F.F.N.

Les licences seront payables au Comité Départemental soit par chèque, soit par virement, soit par Carte Bancaire.

Les oblitérations seront soit automatiques et immédiates dans le cas d'un paiement par CB (après vérification de la provision sur le compte), soit à réception du virement sur le compte bancaire et après aval des Trésorières, soit à réception du chèque par le Secrétariat.

Afin de faciliter le travail du Secrétariat et de la Trésorière, il est demandé au Club d'établir une facture une fois par semaine.

Le Chèque doit être accompagné de la facture correspondante.

En cas de règlement par C.B. ou par virement une copie de la facture devra être expédiée obligatoirement au Secrétariat du Comité par mail le jour même où le règlement sera émis.

3 – FINANCEMENT

Les clubs doivent régler **avant le 09 Septembre 2016** la provision qui leur sera demandée par les trésorières du CD 92

- ➔ 1°) sur les provisions 2016/2017 et les soldes 2015/2016 des engagements et amendes.
- ➔ 2°) sur la cotisation de **200 €** avec accès au site Internet du Comité.
- ➔ 3°) participation annuelle à la gestion du Comité : **300 € (150 € pour la Natation Synchronisée)**
- ➔ 4°) la caution sur Prêt de Piscine (sauf si les dates de prêts de piscine sont déclarées)



Tout club, qui ne serait pas en règle au niveau financier, de la saison 2015-2016 au 28/09/2016 (frais de secrétariats, engagements, amendes....) verra son affiliation suspendue sur demande du Comité Départemental auprès de la FFN, jusqu'à régularisation.

4 – FICHES DE COURSES

Les fiches de courses et les programmes seront établis par le secrétariat du CD 92 Natation.

Le dossier de la compétition (comprenant les fiches de courses, la feuille de jury, les programmes pour les clubs, et tous les documents pouvant servir au bon déroulement de la compétition) est **sous la responsabilité du club qui reçoit**, dans le cas où il n'y a aucun représentant du CD sur place. Le dossier sera alors à retirer à partir du vendredi fin d'après-midi dans la

boîte aux lettres extérieure du Comité **par une personne du club recevant la compétition** et remis dans cette même boîte **au plus tard le dimanche soir suivant la compétition**. Une clé de ladite boîte aux lettres a été remise à chaque club ainsi qu'à chaque officiel A.

5 – ENGAGEMENTS

En règle générale, les droits d'engagements sont fixés à **1.80 €** par engagement individuel et à **4.80 €** par relais, **sauf cas particuliers**.

Pour toutes les compétitions organisées par le CD 92, les engagements sont à effectuer **en ligne sur Extranat.fr dans les délais impartis**. **Aucun fichier Excel ou engagement manuel ne sera accepté.**



Attention : Plus aucun engagement ne sera admis après la date butoir indiquée sur extranat, quels que soient la compétition et le motif.

Tout club n'étant pas (ou plus) à jour financièrement verra ses engagements passer à 15 €.

A titre exceptionnel, des engagements de clubs extérieurs pourront être acceptés, ceux-ci seront facturés forfaitairement à 5,20 € par course.

Le Comité se réserve la possibilité de prendre toutes dispositions nécessaires en vue de maintenir un programme attractif et dynamique, en particulier en étudiant toutes modalités permettant de limiter la durée des compétitions, notamment en limitant le nombre d'engagements ou en faisant nager certaines séries à 2 nageurs par ligne.

6 – FORFAITS

En cas de Forfait déclaré avant l'édition du programme, il sera facturé à 1.80 € par engagement individuel et à 4.80 € par relais.

Après la fin des engagements et jusqu'à 30 minutes après l'ouverture des portes, un forfait sera facturé 5.00 € par engagement individuel et à 6.00 € pour les relais. L'entraîneur devra utiliser le document « Forfaits à déclarer », en le remplissant correctement.

Un forfait déclaré après les 30 minutes sera considéré comme non déclaré. Le forfait passera alors à 30.00 € par engagement individuel et par relais. Il faudra toujours utiliser le document « Forfaits à déclarer ».

Pour les forfaits « excusés » le certificat médical devra être fourni au Comité Départemental **le jour de la compétition, ou au plus tard le mardi matin suivant la compétition**. Au-delà de ce délai il ne sera pas pris en compte.

En cas de forfait de un ou plusieurs nageurs, l'entraîneur devra remplir et remettre à la chambre d'appel le document « feuille de changement dans les relais » accompagné du document « forfaits à déclarer ». Il devra indiquer le détail (dans l'ordre de passage) du relais à modifier puis en face indiquer la composition du nouveau relais à engager (toujours dans l'ordre de passage). Plus aucun changement ne sera accepté après ce délai et l'équipe sera en forfait non déclaré.

Tous les documents sont disponibles sur le site et un nombre suffisant sera à disposition à la chambre d'appel.

7 - OFFICIELS

Les officiels devront présenter obligatoirement à chaque compétition leur récépissé de licence

Les Clubs doivent obligatoirement présenter à chaque réunion de la compétition :

- Au moins 1 officiel à partir de 3 nageurs engagés ;
- Au moins 2 officiels à partir de 10 nageurs engagés ;
- Au moins 3 officiels à partir de 20 nageurs engagés ;
- 1 officiel supplémentaire par tranche de 10 nageurs (4 officiels pour 30 nageurs, 5 officiels pour 40 nageurs engagés, etc.).

Pour les Interclubs : les Clubs doivent obligatoirement présenter **un officiel par équipe engagée** à chaque réunion.

Pour les Finales Départementales : les Clubs doivent obligatoirement présenter **un officiel dès qu'un nageur est engagé**

Tout club contrevenant se verra appliquer une amende (Cf : rubrique Amendes)

Pour une réunion, **si le nombre d'officiels est insuffisant, le Juge Arbitre annulera cette réunion.**

Pour une compétition, **le Juge Arbitre pourra refuser un Club qui n'a aucun officiel présent.**

Pour une compétition, **le Juge Arbitre pourra refuser un Club si les nageurs n'ont pas un entraîneur référent.**

Les Officiels ont une obligation et un devoir de participer à la compétition jusqu'à la fin de celle-ci (cérémonie protocolaire incluse) dès leur inscription sur la feuille de jury.

Les Officiels ont une obligation de revêtir la tenue officielle du Comité Départemental des Hauts-de-Seine.

Les Officiels ont une obligation d'un comportement exemplaire en tant que membre du jury d'une compétition, de retenue et de neutralité envers les nageurs, et ne devront donc faire part d'aucun encouragement, ni d'aucune aide (prise de relais, conseil, etc....).

Dans le cas où des Officiels ne respecteraient pas leurs obligations, ils encourront des sanctions.

8 – Tarifs et Conditions des AMENDES :

Seuls les officiels **licenciés et validés** dans la base de données seront pris en compte dans le calcul des amendes. Les Amendes seront appliquées pour chaque réunion et chaque officiel absent.

Les officiels en formation, soit les stagiaires B et les candidats C, ne peuvent être comptabilisés pour leur club tant qu'ils n'ont pas été validés par le Comité.

- **Le manque d'Officiel par réunion et par officiel manquant :**

150 € si aucun officiel présent « uniquement la première fois »,

300 € si aucun officiel présent pour la deuxième fois ou plus dans la saison,

75 € si au moins 1 officiel présent et qu'il en manque 1 ou 2 (pour 10 nageurs ou plus),

50 € si au moins 2 officiels sont présents et qu'il manque 1 ou 2 (pour 30 nageurs ou plus).

- **Pour les aveniris**

10 € seront appliqués sur chaque disqualification pour « Nage Incorrecte ».

10 € pour dépassement de son temps d'engagement, à l'appréciation du Bureau Directeur, en cas d'abus.

- **Pour les Honneurs**

10 € seront appliqués pour tous les dépassements de temps supérieur à la grille de référence.

- **Pour les Demi-Fond – le Natathlon**

10 € seront appliqués pour tous les dépassements de temps supérieurs à 45'' pour le 1.500m, 30'' pour le 800m, 20'' pour les autres distances, au temps d'engagement du nageur.

- **Pour les Maîtres**

50 € par officiel manquant et par réunion

- **Pour les EFN**

30 € par évaluateur absent.

- **Pour non prêt de bassin**

2.000 € par saison en cas de non prêt deux fois dans l'année

9 - HORAIRES DES REUNIONS

L'heure d'ouverture des portes de la piscine, sera diffusée sur le site Internet du CD 92 Natation dès la confirmation de prêt de bassin.

Le premier départ sera donné 1 heure plus tard, sauf cas spéciaux mentionnés sur les programmes.

L'évacuation des bassins sera effective 5 minutes avant le départ.

La Ligne numéro 1 sera uniquement réservée pour les départs.

10 - REGLE DU FAUX DEPART

Suivant l'article SW 4.1 des règlements FINA, les compétitions départementales se feront sur la règle d'un seul départ sauf pour les *avenirs, les relais, les compétitions par équipes et les cas particuliers, précisés lors de la compétition.*

11 – MAILLOTS AUTORISES

Les shorties sont autorisés pour les compétitions suivantes :

- Demi-fond
- Natathlon Jeunes
- Championnats des Hauts-de-Seine Hiver et Été, open
- Interclubs jeunes
- Meeting de Rentrée

Pour toutes les autres compétitions prévues au programme départemental : **pas de shorties.**

Dans le cas contraire une disqualification pour tenue incorrecte sera prononcée par le Juge Arbitre

12 - DEPLACEMENTS ET STAGES

Les déclarations de déplacement, en France ou à l'étranger, de stage et d'organisation doivent être adressées impérativement au Comité des Hauts-de-Seine de Natation, au plus tard 3 semaines avant la date de départ ou de l'organisation.

Le nombre de nageurs et d'encadrants doit y être mentionné.

13 – SELECTIONS DEPARTEMENTALES

Le Comité peut organiser une sélection départementale.

La participation d'un(e) nageur (se) à une sélection (départementale, régionale ou nationale) est un honneur et un devoir. **Un(e) nageur (se) refusant une sélection (hors blessure ou maladie, certificat médical à l'appui), ne sera plus sélectionnable durant une période de 2 ans, et ne sera pas autorisé(e) à nager dans une autre compétition 8 jours avant et 3 jours après les dates de la compétition pour laquelle il/elle a été sélectionné(e).**

Le Comité se réserve le droit, en fonction des résultats et objectifs de la saison, d'organiser d'autres rassemblements départementaux. Les caractéristiques de ces sélections exceptionnelles seront diffusées via le site Internet :

<http://hautsdeseine.ffnatation.fr>

14 – PRET DE BASSINS

Les Clubs devront prêter deux jours minimum leur bassin dans la saison, soit pour une compétition, soit pour un ENF 3.

Conformément à ce qui a été annoncé à l'Assemblée Générale du Dimanche 9 Janvier 2010 :

Une amende de 2.000 € sera facturée pour non prêt de bassin.

La facturation pour non prêt de bassin sera rajoutée sur la facturation annuelle et devra être payée avant le 09 septembre 2016 dans le cas contraire le club se verra bloqué au niveau fédéral en début de saison.

L'organisation des tests ENF 2, ne rentrera pas dans le décompte des prêts de bassin (sauf pour les clubs n'ayant qu'un bassin de 50m à leur disposition).

15 – COMPORTEMENT :

Pour l'encadrement des nageurs, il est demandé la présence obligatoirement d'un entraîneur ou d'un assistant club, ou d'un dirigeant licencié par club, tout au long de la compétition. L'entraîneur ou l'encadrant ne peut pas quitter la compétition temps que tous ses nageurs ne sont pas partis. A titre exceptionnel et dans le cas où aucun entraîneur n'est pas disponible, il est obligatoire de prévenir le Comité Départemental par mail, au plus tard le vendredi midi précédant la compétition et de confirmer à quel entraîneur et quel club est confié cette responsabilité.

Il est rappelé que pour assurer le bon déroulement des compétitions, tous les acteurs (nageurs, entraîneurs, officiels, supporters ...) doivent respecter les règlements sportifs et techniques mis en œuvre par le CD Natation 92.

Les éventuelles réclamations, notamment en cas de disqualification, doivent être exclusivement formulées par un représentant officiel (entraîneur ou dirigeant) du club demandeur, mais ne peuvent être à l'initiative d'autres acteurs (nageurs, parents ou autres supporters des nageurs, officiels...).

Aucune « pression » exercée par qui que ce soit sur un ou plusieurs officiels avant, pendant ou après les compétitions ne sera tolérée. En cas de comportement anormal ou excessif lié à une contestation d'une décision prise par le jury d'une compétition, le juge arbitre de ladite compétition se réserve le droit :

1. D'exclure immédiatement la ou les personnes perturbatrices,
2. D'arrêter immédiatement et définitivement la compétition,
3. D'interdire définitivement l'accès aux bassins à la ou les personnes perturbatrices,
4. De porter plainte auprès des instances judiciaires si cela était nécessaire.

E.N.F.**1. FORMATION EVALUATEUR :**

Le Comité des Hauts-de-Seine propose une formation évaluateur pour ENF 1, ENF 2 et ENF 3. Les informations (date, lieu, horaire, documents nécessaires, etc.) relatives à ces formations d'Évaluateur et d'Assistant Évaluateur seront diffusées sur le site Internet du CD 92.

Il faudra un minimum de cinq stagiaires pour maintenir une formation ouverte.

Rappel : les officiels A peuvent passer la formation ENF 3.

2. SAUV'NAGE : ENF 1

Seuls les clubs agréés pourront faire passer des tests de « Sauv'Nage » à leurs nageurs.

Les clubs qui ne sont pas encore agréés n'ont d'autre solution que de former au moins 1 évaluateur ENF 1 et de faire leur demande d'agrément auprès du CIF, puis d'organiser une session de test.

Pour se présenter à un test ENF, les enfants doivent impérativement être licenciés.

❖ Demande d'organisation d'un test

Les demandes d'organisation de « Sauv'nage » doivent parvenir au CD 92 au moins 1 mois avant la date prévue du test, demande sur laquelle sera précisé : le lieu, l'horaire, le nombre approximatif d'enfants concernés et le nom du/des évaluateurs ainsi que leur numéro d'évaluateur et d'assistant évaluateur.

Le document officiel est disponible sur les sites internet du CD et du CIF.

❖ Communication des résultats

Chaque Club a le devoir de faire parvenir le bilan (tableau Excel disponible sur les sites du CD et du CIF) de chaque session de test au CD. Ne plus envoyer les résultats au CIF.

Le CD publiera les résultats sur le site.

❖ Validation des résultats

L'évaluateur ENF 1 référent de la session a la charge de valider le test de chaque enfant sur Extranat.fr.

3. PASS'SPORTS DE L'EAU : ENF 2

Pour se présenter à un test de « Pass'Sport », un nageur doit être en possession de son « Sauv'Nage », et être licencié, quel que soit son âge.

Journée	Semaine	Date limite de Dépôt des demandes d'organisation	Fin des engagements
1	14 Octobre 2016	Réservé	03 Octobre 2016
2	Du 18 au 20 Novembre 2016	01 Octobre 2016	07 Novembre 2016
3	Du 24 au 26 Février 2017	03 janvier 2017	30 Janvier 2017
4	Du 02 au 04 Juin 2017	24 avril 2017	22 Mai 2017

❖ Demande d'organisation d'un test

Le Club qui désire organiser un Test de Pass'Sports doit en faire la demande au Comité 92 le plus tôt possible en précisant : le lieu, l'horaire, le nombre approximatif d'enfants concernés tous clubs confondus, le nombre d'enfants supplémentaires pouvant être accueillis et **le nom de l'évaluateur référent de la session**. Ce dernier doit obligatoirement être extérieur au club accueillant.

Un document officiel est sur le site Internet du CD et du CIF.

La session ne sera autorisée que s'il y a trois clubs minimum engagés avec un minimum de 15 nageurs chacun, soit 5 nageurs par club.

❖ Modalités d'engagement

Les engagements sont fixés à 1,80 € par nageur et par discipline présentée.

Les forfaits seront de 5,30 €.

Pour engager un nageur, l'entraîneur doit vérifier, au préalable, que celui-ci est à jour de son « Sauv'Nage », sur Extranat et de sa licence.

Les engagements se feront par club, via le fichier Excel (disponible sur le site du CD). Il sera expédié par email au secrétariat du CD, avant la date de fin des engagements, en indiquant pour le club le nom de chaque entraîneur concerné, mais aussi le nom et le numéro de ou des évaluateurs (ou assistants évaluateurs) présents pour le Club.

Le CD regroupera tous les engagements d'une même date et d'un même lieu sur un récapitulatif et générera les tableaux nécessaires pour le jour du test.

Le CD transmettra au club recevant la session ainsi qu'à l'évaluateur référent tous les documents. Ce dernier sera alors responsable de l'édition, de la distribution et de la répartition des tâches et des documents

Chaque club devra obligatoirement présenter un évaluateur ENF2, pour aider à l'organisation de la réunion, **en cas d'absence d'évaluateur le club se verra infliger une amende de 30 €, et devra être accompagné par soit un autre entraîneur ou assistant Club, soit un membre du bureau, soit un Officiel, qui prendra en charge les enfants** de son club. Cet accompagnateur devra obligatoirement être licencié.

❖ Communication des résultats

L'évaluateur ENF 2 référent de la session aura la charge de transmettre à la fin des tests les résultats au secrétariat de CD. Pour cela, il centralisera tous les documents, devra remplir dans le tableau récapitulatif sur Excel les résultats de chaque nageur (1=réussi, 0=échoué, Abs=en cas de non présentation du nageur), et ce dans les plus brefs délais. Il remettra au secrétariat du CD ou expédiera par courrier tous les documents ayant servi aux évaluations.

Le CD diffusera les résultats des tests sur le site internet sous trois semaines.

❖ Validation des résultats

La saisie des résultats individuels d'un test Pass'Sport sur Extranat.fr ne peut être effectuée que par le Comité Départemental, sous 3 semaines.

Les enfants peuvent se présenter à autant de sessions que nécessaire à l'obtention de leur test, sans délai de temps.

Pour que le test du « Pass'Sports de l'eau » puisse être validé, il faut que l'enfant ait réussi 3 épreuves, sur les 5 proposées.

4. PASS'COMPETITION : ENF 3

Le Pass'Compétition est ouvert uniquement aux enfants nés en 2008 ou avant.

Il est obligatoire pour les nageurs nés en 2004 et après, pour les engager sur les compétitions.

Les enfants nés en 2009 et après n'y ont pas accès. Les 2009 y auront accès à partir du dernier week-end du mois de Juin 2017.

Pour être présenté à un test de « Pass'Compétition », un nageur doit être en possession de son « Pass'Sports de l'eau » validé sur Extranat et il doit être à jour de sa licence, quel que soit son âge.

L'organisation des sessions de « Pass'Compétition » est à la charge du Comité, qui propose 5 sessions de Natation Course sur un seul lieu par session :

Session	dates	Date limite de Dépôt des demandes	Fin des engagements
1	14 Octobre 2016	Réservé	03 Octobre 2016
2	20 Novembre 2016	01 Octobre 2016	07 Novembre 2016
3	26 Février 2017	03 janvier 2017	30 Janvier 2017
4	03 Juin 2017	24 avril 2017	22 Mai 2017
5	28 Juin 2017	Réservé ?	12 Juin 2017

Les engagements sont fixés à 1,80 € par nageur et par discipline présentée. Les forfaits seront de 5,30 €.

❖ Modalités d'engagement

Les tests ENF 3 Pass'Compétition seront organisés comme une compétition.

Pour engager un nageur, l'entraîneur doit vérifier avant que celui-ci est à jour de son Pass'Sports, et qu'il est bien licencié.

Les engagements se feront par club, via le fichier Excel (disponible sur le site du CD). Il sera expédié par email au secrétariat du CD, avant la date de fin des engagements, en indiquant pour le club le nom de chaque entraîneur concerné, mais aussi le nom et le numéro de ou des évaluateurs (ou assistants évaluateurs) présents pour le Club.

Le test du Pass'Compétition sera traité comme une compétition. Le CD regroupera tous les engagements sur un récapitulatif et générera un fichier PDF des fiches de courses. Le CD transmettra les documents à l'évaluateur référent qui sortira les fiches de tests.

L'évaluateur référent sera alors responsable des documents, de leur édition, de leur distribution et de la répartition des tâches.

Chaque club devra obligatoirement présenter un évaluateur ENF3, pour aider à l'organisation de la réunion **en cas d'absence d'évaluateur le club se verra infliger une amende de 30 € et devra être accompagné par, soit un autre entraîneur ou un assistant Club, soit un membre du bureau, soit un Officiel, qui prendra en charge les enfants** de son club. Cet accompagnateur devra obligatoirement être licencié.

Les forfaits devront être établis sur les documents « forfait à déclarer » et remis à la table d'appel pour traitement. Aucune fiche ne devra être détruite ou récupérée par les clubs.

❖ **Communication des résultats**

L'évaluateur ENF 3 référent de la session aura la charge de transmettre à la fin des tests les résultats. Pour cela, il centralisera tous les documents, devra remplir dans le tableau récapitulatif, sur Excel les résultats de chaque nageur (1=réussi, 0=échoué, Abs=en cas de non présentation du nageur) et devra transmettre au secrétariat ce tableau récapitulatif par email dans les plus brefs délais. Il remettra au secrétariat du CD ou expédiera par courrier tous les documents ayant servi aux évaluations.

❖ **Validation des résultats**

La validation d'un Pass'Compétition sur Extranat.fr ne peut être effectuée que par le Comité d'Ile de France.

Le CD communiquera les résultats des Pass'Compétition au CIF qui les validera, dans les trois à quatre semaines suivantes.

AVENIRS

Ces compétitions seront organisées sur 2 ou 3 zones géographiques, et sur 2 jours en bassin de 25 m.

La finale se tiendra sur une seule zone géographique, et sur 2 jours en bassin de 25m.

1 - CATEGORIES CONCERNEES

- **Avenirs 1 : Filles nées en 2008**
Garçons nés en 2007 et 2008
- **Avenirs 2 : filles nées en 2007**
Garçons nés en 2006

2 - CALENDRIER

Journée	Compétition	Début des engagements	Fin des engagements
1	21 & 22 Janvier 2017	11 Janvier 2017	18 Janvier 2017
2	18 & 19 Mars 2017	08 Mars 2017	15 Mars 2017
3	13 & 14 Mai 2017	03 Mai 2017	10 Mai 2017
Finale	10 & 11 Juin 2017	31 Mai 2017	07 Juin 2017

3 - REGLEMENT SPORTIF

Fédéral : 5 épreuves par plot :

Avenirs 1 : 50m PAP, 50m Dos, 50m Brasse, 50m N.L, 200m NL.

Avenirs 2 : 100m PAP, 100m Dos, 100m Brasse, 100m NL, 400m NL.

Programme :

Plot n°1 :	Plot n°2 :	Plot n°3 :
<u>Réunion 1:</u>	<u>Reunion 1 :</u>	<u>Réunion 1 :</u>
50m NL (Av 1)	200m NL (Av 1)	50m Brasse (Av 1)
100m NL (Av 2)	400m NL (Av 2)	100m Brasse (Av 2)
50m Pap (Av 1)	50m Pap (Av 1)	50m NL (Av 1)
100m Pap (Av2)	100m Pap (Av 2)	100m NL (Av 2)
50m Dos (Av1)		50m Pap (Av 1)
100m Dos (Av 2)		100m Pap (Av 2)
<u>Reunion 2</u>	<u>Réunion 2</u>	<u>Réunion 2</u>
200m NL (Av 1)	50m NL (Av 1)	200m NL (Av 1)
400m NL (Av 2)	100m NL (Av 2)	400m NL (Av 2)
50m Brasse (Av 1)	50m Brasse (Av 1)	50m Dos (Av1)
100m Brasse (Av 2)	100m Brasse (Av 2)	100m Dos (Av 2)
	50m Dos (Av 1)	
	100m Dos (Av 2)	

❖ Modalités

➤ **Aux 3 Plots :**

Pass'Compétition obligatoire pour tous les nageurs.

Le nageur peut nager 3 courses à chaque plot, dont le 400m Nage Libre ou le 200m Nage Libre obligatoirement selon le règlement de la FFN.

Une amende de 10 € sera prélevée sur la caution pour tout nageur disqualifié pour nage incorrecte.

➤ **Accès aux Finales :**

A l'issue des 3 Plots, le Comité établira un classement à l'addition de l'ensemble des meilleures cotations des 5 nages par catégories d'âge.

Les 16 ou 24 meilleurs par année d'âge seront qualifiés pour la finale, les nageurs doivent être engagés aux 5 épreuves de la finale. Un forfait ne peut être que général pour les 5 nages

Le programme de la finale :

Samedi :

- 50m Dos Dames Messieurs
- 100m Dos Dames Messieurs
- 50m PAP Dames Messieurs
- 100m PAP Dames et Messieurs
- 50m Nage Libre Dames et Messieurs
- 100m Nage Libre Dames et Messieurs

Dimanche :

- 200m Nage Libre Dames Messieurs
- 400 m Nage Libre Dames Messieurs
- 50m Brasse Dames Messieurs
- 100m Brasse Dames Messieurs

4 – RECOMPENSES

- Une médaille sera remise aux 3 meilleurs nageurs et nageuses par année d'âge au classement pour chaque nage tous plots confondus.

- Une récompense sera remise à chaque participant des Finales

- Une médaille sera remise aux 10 meilleurs nageurs et nageuses par année d'âge au cumul des 5 nages des finales.



Attention : Plus aucun engagement ne sera admis après la date butoir indiquée sur extranat, quels que soient la compétition et le motif.

Interclubs Avenir

Ces compétitions seront organisées sur 1 zone Géographique, en bassin de 25 m.

Cette compétition sera regroupée avec les Interclubs Jeunes.

1 - CATEGORIES CONCERNEES

- Filles 10 ans et moins nées en 2007 et après
- Garçons 11 ans et moins nés en 2006 et après

Titulaires du « Pass'Compétition Natation Course »

2 - CALENDRIER

Journée	Compétition	Début des engagements	Fin des engagements
1	10 & 11 Décembre 2016	30 Novembre 2016	07 Novembre 2016

3 - REGLEMENT SPORTIF

❖ Programme

- 100m 4 Nages
- 4X50 4 Nages
- 4X50m Brasse
- 4X50m Papillon
- 4X50 Nage Libre

❖ Modalités

Pass'Compétition obligatoire pour tous les nageurs.

Aucun changement dans les relais ne sera autorisé après la fin de l'échauffement.

Les engagements se feront via Extranat ainsi que la composition des équipes

Chaque équipe sera composée de 4 nageurs

Un club ne pourra engager que des équipes filles ou des équipes garçons

Et en hors classement soit 1 équipe mixte en sexe (3F-1G ou 1F-3G), soit 1 équipe « bannière » par club.

Les Clubs auront la possibilité d'engager 2 remplaçants (1 fille et 1 garçon), ils participeront au 100m 4 Nages en hors Compétition (leurs points ne seront pas pris en compte pour le classement)

Le Comité Départemental se réserve le droit, le jour de l'édition de la Start Liste, de limiter le nombre d'équipes par Club, dans le cas où la compétition serait trop longue pour des Avenir.

Une amende de 10 € sera prélevée sur la caution pour tout nageur disqualifié pour nage incorrecte.

4 – ENGAGEMENTS

L'engagement sera de 14 € par équipe, prélevé sur la provision,

Les forfaits seront facturés à :

- 7,60 € par nageur ou 30 € par équipe pour les forfaits déclarés dans les temps soit après la date limite des engagements et jusqu'à 30 minutes après l'ouverture des portes.
- 12,60 € par nageur ou 50 € par équipe dont le forfait ne sera pas déclaré dans les temps.

5 - OFFICIELS

Un officiel par équipe engagée devra être fourni par les clubs.

6 - RECOMPENSES

- Un classement au total des points obtenus sur chaque épreuve à la table de cotation.
- Une coupe aux 3 premières équipes Dames et Messieurs sans distinction d'âge et une médaille à chaque équipier remplaçant compris.



Attention : Plus aucun engagement ne sera admis après la date butoir indiquée sur extranat, quels que soient la compétition et le motif.

Natathlon Jeunes

Qualificatif : Trophée Lucien Zins
 Finale Natathlon régionale
 Finale Natathlon départementale

Ces compétitions seront organisées sur 2 zones géographiques et sur 2 jours en bassin de 25 m.

1 - CATEGORIES D'AGE CONCERNEES

Catégorie Jeunes :

Jeunes 1 : Filles nées en 2006 Garçons nés en 2005

Jeunes 2 : Filles nées en 2005 Garçons nés en 2004

Jeunes 3 : Filles nées en 2004 Garçons nés en 2003.

Titulaires du « Pass'Compétition Natation Course »

2 - CALENDRIER

Etape	Date de la compétition	Début des engagements	Fin des engagements
1	28 & 29 Janvier 2017	18 Janvier 2017	25 Janvier 2017
2	04 & 05 Mars 2017	22 février 2017	01 Mars 2017
3	29 & 30 Avril 2017 (demi fond)	19 Avril 2017	26 Avril 2017
4	20 & 21 Mai 2017	10 Mai 2017	17 Mai 2017
Finale Dépt	17 & 18 Juin 2017	07 Juin 2017	14 Juin 2017

3 - REGLEMENT SPORTIF

Les Jeunes 1 doivent nager : 6 épreuves

Les Jeunes 2 doivent nager : 8 épreuves dont 1 nage demi-fond obligatoire

Les Jeunes 3 doivent nager : 10 épreuves dont 2 nages demi-fond obligatoires

❖ Programme :

Plot n°1		Plot n°2		Plot n°3		Plot n°4			
Réunion n° 1		Réunion n° 1		Réunion n° 1		Réunion n° 1		Réunion n° 2	
50m Brasse	Filles	50m Nage Libre	Filles	400m 4 Nages	Garçons	400m 4 Nages	Filles	400m 4 Nages	Garçons
50m PAP	Garçons	50m Dos	Garçons	800m Nage Libre	Filles	1500m Nage Libre	Garçons	800m Nage Libre	Filles
100m PAP	Filles	200m PAP	Filles			50m Brasse	Filles	50m Brasse	Garçons
200m 4 Nages	Garçons	100m Nage Libre	Garçons	Réunion n°2		50m PAP	Garçons	50m PAP	Filles
200m Dos	Filles	200m Brasse	Filles	400m 4 Nages	Filles	100m PAP	Filles	100m PAP	Garçons
100m Brasse	Garçons	100m Dos	Garçons	1500m Nage Libre	Garçons	200 m 4 nages	Garçons	200 m 4 nages	Filles
200m Nage Libre	Filles	400m Nage Libre	Filles			200m Dos	Filles	200m Dos	Garçons
						100m Brasse	Garçons	100m Brasse	Filles
Réunion n°2		Réunion n°2				200m Nage Libre	Filles	200m Nage Libre	Garçons
50m Brasse	Garçons	50m Nage Libre	Garçons			50m Nage Libre	Garçons	50m Nage Libre	Filles
50m PAP	Filles	50m Dos	Filles			50m Dos	Filles	50m Dos	Garçons
100m PAP	Garçons	200m PAP	Garçons			200m PAP	Garçons	200m PAP	Filles
200m 4 Nages	Filles	100m Nage Libre	Filles			100m NL	Filles	100m NL	Garçons
200m Dos	Garçons	200m Brasse	Garçons			200m Brasse	Garçons	200m Brasse	Filles
100m Brasse	Filles	100m Dos	Filles			100m Dos	Filles	100m Dos	Garçons
200m Nage Libre	Garçons	400m Nage Libre	Garçons			400m Nage Libre	Garçons	400m Nage Libre	Filles

❖ Accès à la Finale Nationale ou Inter-régionale :

Pour pouvoir participer aux Finales Inter-régionales et nationales, il faut avoir participé à :

- 6 épreuves pour les jeunes 1
- 8 épreuves dont 1 nage demi-fond obligatoire pour les jeunes 2
- 10 épreuves dont 2 nages demi-fond obligatoires pour les jeunes 3

Un Classement National à l'addition des points de la table de cotation fédérale sera établi par la fédération. Les disqualifications n'empêchent pas de figurer dans le classement national.

❖ Accès à la Finale Départementale

A l'issue des 4 Plots, après la répartition des nageurs qualifiés aux finales Nationales et Inter-Régionales, le Comité Départemental éditera la liste des qualifiés.

Programme de la finale Départementale :

Reste à déterminer mais pourra être le programme Fina sans le demi-fond

6 - RECOMPENSES

À l'issue de la totalité des courses demandées par année d'âge, un classement à l'addition des points à la table de cotation sera effectué, les 3 premiers par année d'âge seront récompensés.



Attention : Plus aucun engagement ne sera admis après la date butoir indiquée sur extranat, quels que soient la compétition et le motif.

Interclubs Jeunes

Cette compétition sera organisée sur 1 seule Zone géographique départementale et sur 2 jours, en bassin de 25 m, et sera regroupée avec les Interclubs Avenir

Début des épreuves **1h** après l'ouverture des portes.

1 - CATEGORIES CONCERNEES

Catégorie Jeunes :

Jeunes Filles : nées entre 2004 et 2006

Jeunes Garçons nés entre 2003 et 2005.

Titulaires du « Pass'Compétition Natation Course »

2 - CALENDRIER

Date de la compétition	Début des engagements	Fin des engagements
10 & 11 Décembre 2016	30 Novembre 2016	07 Novembre 2016

3 - REGLEMENT

Pour les 4 X 100m 4 Nages, chaque relayeur doit réaliser un 100m 4 Nages.

❖ Programme :

Relais 4 x 200 Nage Libre,

100 m Nage Libre, 100m Papillon, 100m Dos, 100m Brasse,

Relais 4 x (100m 4 Nages Individuel) Chaque relayeur réalisera un 100m 4 Nages

❖ Règlement sportif

Chaque équipe sera composée de 4 nageurs, sans distinction d'âge.

Pas de nombre maximum d'équipe engagée par club

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes

Un nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles ainsi qu'aux 2 relais.

Toutes les épreuves individuelles doivent être nagées par deux nageurs de l'équipe

Les Clubs pourront engagés en hors classement soit 1 équipe mixte, soit 1 équipe « bannière »

Les remplaçants nageront un 100m 4 Nages en hors concours.

4 - ENGAGEMENTS

L'engagement sera de 14 € par équipe, prélevés sur provision.

Les forfaits seront facturés à :

- 7,60 € par nageur ou 30 € par équipe pour les forfaits déclarés dans les temps.
- 12,60 € par nageur ou 50 € par équipe dont le forfait ne sera pas déclaré dans les temps.

5 - CLASSEMENT

Le classement sera établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur sur les deux journées. **Les points du relais ne sont pas doublés.**

En cas d'égalité, le nombre de points établis lors du relais départagera les concurrents.

6 - RECOMPENSES

Les trois premières équipes recevront une coupe et chaque équipier recevra une médaille remplaçant compris.

7 - OFFICIELS

Un officiel par équipe engagée devra être fourni par les clubs



Attention : Plus aucun engagement ne sera admis après la date butoir indiquée sur extranat, quels que soient la compétition et le motif.

Journées Honneur

Ces compétitions seront organisées sur 2 zones géographiques, sauf la 5^{ème} Journée qui sera regroupée sur 1 seule Zone, en bassin de 25 m.

Compétition d'animation.

Le shortie n'est pas autorisé.

1 – CATEGORIES CONCERNEES

Catégorie Jeunes et avant

Jeunes Filles : nées en 2006 et avant

Jeunes Garçons nés en 2005 et avant.

2 – CALENDRIER

Journée	Date de la compétition	Début des engagements	Fin des engagements
1	26 Novembre 2016	16 Novembre 2016	23 Novembre 2016
2	07 Janvier 2017	28 Décembre 2016	04 Janvier 2017
3	25 Mars 2017	15 Mars 2017	22 Mars 2017
4	13 Mai 2017	03 Mai 2017	16 Mai 2017
5	03 Juin 2017	24 Mai 2017	31 Mai 2017

3 – REGLEMENT

❖ Programme

• Journées 1, 3 et 5 :

- 100 m 4 Nages Dames et Messieurs
- 50 m Dos Dames et Messieurs
- 100 m Papillon Dames et Messieurs
- 50m Brasse Dames et Messieurs
- 100 m Nage Libre Dames et Messieurs

Journées 2 et 4 :

- 100 m 4 Nages Dames et Messieurs
- 100 m Dos Dames et Messieurs
- 50m Papillon Dames et Messieurs
- 100 m Brasse Dames et Messieurs
- 50 m Nage Libre Dames et Messieurs

❖ Grille de temps

Une amende de 10 € sera prélevée pour dépassement de temps par rapport à la grille ci-dessous :

	50 NL	100 NL	50 Dos	100 Dos	50 Br	100 Br	50 Pap	100 Pap	100 4N
Filles	53"00	1'53"00	1'00"00	2'00"00	1'10"00	2'15"00	58"00	2'03"00	2'04"00
Garçons	48"00	1'48"00	55"00	1'55"00	1'00"00	2'05"00	53"00	1'58"00	1'55"00

Nous rappelons à tous qu'il s'agit d'une compétition.

Nous vous remercions de ne présenter que des nageurs susceptibles de parcourir ces épreuves avec une qualité de nage suffisante et une tenue adaptée (slip de bain pour les messieurs, maillot de bain une pièce pour les dames et bonnet pour tous).



Attention : Plus aucun engagement ne sera admis après la date butoir indiquée sur extranet, quels que soient la compétition et le motif.

Meeting de rentrée

Cette compétition sera organisée sur 2 zones géographiques et sur 2 jours, en bassin de 25 m.
Compétition d'animation.

1 – CATEGORIES CONCERNEES

Catégorie Jeunes :

Jeunes Filles : 2006-2005-2004

Jeunes Garçons : 2005-2004-2003

Catégorie Juniors :

Juniors Filles : 2003-2002-2001-2000

Juniors Garçons : 2002-2001-2000-1999

Catégorie Seniors :

Séniors Filles : 1999 et avant

Séniors Garçons : 1998 et avant

2 – CALENDRIER

Date de la compétition	Début des engagements	Fin des engagements
15 & 16 Octobre 2016	08 Octobre 2016	12 Octobre 2016

3 – REGLEMENT



Règlement sportif

Maximum 6 épreuves individuelles.

La commission sportive se réserve le droit de limiter le nombre de séries en fonction des engagements.



Programme

1^{ère} journée : 200 m 4 Nages

50 m Papillon

100 m Dos

200 m Brasse

50 m Nage Libre

100 m Papillon

400 m Nage Libre

2^{ème} journée : 100 m 4 Nages

200 m Papillon

50 m Dos

100 m Brasse

200 m Nage Libre

50 m Brasse

100 m Nage Libre

200 m Dos



Attention : Plus aucun engagement ne sera admis après la date butoir indiquée sur extranat, quels que soient la compétition et le motif.

Championnat de Demi-Fond

&

Championnat Départemental des Hauts-de-Seine Hiver

Cette compétition sera organisée sur 1 seule zone géographique, en bassin de 25 m.

Compétition Qualificative au championnat Régional.

Le premier départ se fera 1 heure après l'ouverture des portes.

1 – CATEGORIES CONCERNEES

Catégorie Jeunes :

Jeunes Filles : 2006-2005-2004

Jeunes Garçons : 2005-2004-2003

Catégorie Juniors :

Juniors Filles : 2003-2002-2001-2000

Juniors Garçons : 2002-2001-2000-1999

Catégorie Seniors :

Séniors Filles : 1999 et avant

Séniors Garçons : 1998 et avant

2 – CALENDRIER

Date de la compétition	Début des engagements	Fin des engagements
12 & 13 Novembre 2016	02 Novembre 2016	09 Novembre 2016

3 – REGLEMENT

❖ Programme

<u>Réunion n° 1</u>	<u>Réunion n° 2</u>
200 m Nage Libre	50 m Nage Libre
100 m Brasse	100 m Papillon
200 m Dos	50 m Dos
800 m Nage Libre (Demi Fond)	400 m 4 Nages (Demi Fond)
<u>Réunion n° 3</u>	<u>Réunion n° 4</u>
400m Nage Libre	200 m 4 Nages
200m Brasse	50 m Brasse
100 m Dos	100 m Nage Libre
200m Papillon	50 Papillon
	1500m Nage Libre (Demi Fond)

❖ Règlement sportif

Sont autorisés à participer au Championnat des Hauts-de-Seine les nageurs :

- Entrant dans les séries « Départementales et régionales ». Le Comité se réserve le droit de laisser nager les nageurs de série supérieure, après validation de la demande auprès du bureau.
- qualifiés à l'issue des différentes compétitions entre le 20 septembre et le 15 novembre ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés

Sont autorisés à participer au Demi-Fond tous les nageurs quel que soit leur série d'appartenance.

Les séries des 800m et 1500m NL seront constituées au temps d'engagement. Le programme sera édité dans l'ordre des séries des plus lentes aux plus rapides, mais les courses seront dans le sens inverse, de la série la plus rapide à la série la plus lente.

Le Comité se réserve le droit, en vue de maintenir un programme attractif et dynamique, et pour limiter la durée de la compétition, de faire nager les séries de 800 et 1500 NL les plus lentes à 2 nageurs par ligne et/ou d'annuler les engagements.

4 - ENGAGEMENTS

Les droits d'engagement de 3.00 € par épreuve seront prélevés sur la provision. En cas de forfaits ces derniers seront facturés :

- 7.60 € s'ils sont déclarés entre la fin des engagements et 30 minutes après l'ouverture des portes.
- 30 € s'ils sont déclarés après les 30 minutes suivant l'ouverture des portes.

Tout dépassement de temps par rapport au temps d'engagement inscrit sur la fiche de course au-delà de **30''** pour le 800 m, **45''** pour le 1500 m et **20''** pour les 400 m 4 Nages sera pénalisé par une amende de **30 € à l'exception des 3 premiers par catégorie.**

5 – RECOMPENSES

Une médaille et un cadeau sous forme de bon aux 3 premiers par catégorie d'âge et par épreuves du Demi-Fond uniquement soit le 1500m NL, 800m NL 400m 4 Nages

Il n'y aura pas de récompense pour les autres nages.

GRILLE DE TEMPS se reporter à la dernière page du règlement



Attention : Plus aucun engagement ne sera admis après la date butoir indiquée sur extranat, quels que soient la compétition et le motif.

Championnat de Demi-Fond

&

Championnat Départemental des Hauts-de-Seine Printemps

Cette compétition sera organisée sur 1 Zone géographique

Cette compétition sera organisée de préférence en bassin de 50 m.

Le premier départ se fera **1h** après l'ouverture des portes.

1 – CATEGORIES D'AGE

Catégorie Jeunes :

Jeunes Filles : 2006-2005-2004

Jeunes Garçons : 2005-2004-2003

Catégorie Juniors :

Juniors Filles : 2003-2002-2001-2000

Juniors Garçons : 2002-2001-2000-1999

Catégorie Seniors :

Séniors Filles : 1999 et avant

Séniors Garçons : 1998 et avant

2 – CALENDRIER

Date de la compétition	Début des engagements	Fin des engagements
11 & 12 Mars 2017	01 Mars 2017	08 Mars 2017

3 – REGLEMENT SPORTIF

❖ Programme

1^{ère} réunion

200m Nage Libre

200m 4 Nages

100m Dos

50m Papillon

1500m Nage Libre

2^{ème} réunion

400m 4 Nages

50m Nage Libre

200m Dos

200m Brasse

3^{ème} réunion

800m Nage Libre

50m Brasse

100m Nage Libre

100m Papillon

4^{ème} réunion

400m Nage Libre

100m Brasse

50m Dos

200m Papillon

❖ Règlement sportif

Sont autorisés à participer les nageurs :

- Entrant dans les séries « Départementales et régionales »
- Les nageurs qualifiés à l'issue des différentes compétitions entre le 20 septembre et le 20 mai ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés

4 – ENGAGEMENTS

Les droits d'engagement de 3.00 € par épreuve seront prélevés sur la provision. En cas de forfaits ces derniers seront facturés :

- 7,60 € s'ils sont déclarés entre la fin des engagements et 30 minutes après l'ouverture des portes.
- 30 € s'ils sont déclarés après les 30 minutes suivant l'ouverture des portes.

GRILLE DE TEMPS se reporter à la dernière page du règlement



Attention : Plus aucun engagement ne sera admis après la date butoir indiquée sur extranat, quels que soient la compétition et le motif.

Championnat Open des Hauts-de-Seine

Cette compétition sera organisée en bassin de 50m.

Le premier départ se fera **1h** après l'ouverture des portes.

1 – CATEGORIES D'AGE

Catégorie Jeunes :

Jeunes Filles : 2006-2005-2004

Jeunes Garçons : 2005-2004-2003

Catégorie Juniors :

Juniors Filles : 2003-2002-2001-2000

Juniors Garçons : 2002-2001-2000-1999

Catégorie Seniors :

Séniors Filles : 1999 et avant

Séniors Garçons : 1998 et avant

2 – CALENDRIER

Date de la compétition	Début des engagements	Fin des engagements
22 & 23 Avril 2017	12 Avril 2017	29 Avril 2017

3 – REGLEMENT SPORTIF

Samedi après midi	Dimanche matin	Dimanche après midi
50m Dos	50m NL	Finales
50m Papillon	50m Brasse	50m Dos
100m NL	100 Dos	50m Papillon
100m Brasse	100m Papillon	100m NL
400m 4 nages	200m NL	100m Brasse
	200m Brasse	Pause
Pause 30'		50m NL
		50m Brasse
		100m Papillon
200m Dos		
200m 4 nages		
800m NL dames		
1500m Messieurs		

❖ Règlement sportif

La commission sportive se réserve le droit de limiter le nombre de séries en fonction des engagements.

Les épreuves seront nagées toutes catégories d'âge confondues, mais donneront évidemment lieu à un classement par catégorie.

4 – ENGAGEMENTS

- Cette compétition est ouverte à tous les nageurs jeunes, juniors et seniors (moins de 25 ans) ayant réalisé les temps de la grille ci-jointe.
- Pour les 400m, il sera retenu 2 séries jeunes et 2 séries juniors/séniors.
- Le nombre de participation est limité à 6 épreuves (Pas plus de 4 le samedi)

Les droits d'engagement pour les clubs du département sont à 6.80 € par épreuve seront prélevés sur la provision.

En cas de forfaits ces derniers seront facturés :

- 10 € s'ils sont déclarés entre la fin des engagements et 30 minutes après l'ouverture des portes.
- 30 € s'ils sont déclarés après les 30 minutes suivant l'ouverture des portes.

Les droits d'engagement pour les clubs hors département des Hauts-de-Seine sont de 10€ par épreuve. Ils devront adresser leur règlement du CD92 natation (1 allée de la Libération 92000 Nanterre) dans les plus brefs délais et avant la compétition.

En cas de forfait aucun remboursement d'engagement ne sera effectué.

5 - RECOMPENSES

- Les nageurs seront récompensés suivant les catégories suivantes , a l'issue des séries des 200m, 400m .
 - Filles 11-12 ans, 13-14 ans, 15-16 ans, 17 ans et plus
 - Garçons 12-13 ans, 14-15 ans , 16-17 ans, 18 ans et plus
- Pour les 800m dames et 1500m messieurs, les nageurs seront récompensés en toutes catégories.

Les 3 premiers de chaque catégorie recevront une médaille, mais seuls les nageurs des Hauts de Seine recevront aussi un cadeau sous forme de bon d'achat.

GRILLE DE TEMPS se reporter à la dernière page du règlement



Attention : Plus aucun engagement ne sera admis après la date butoir indiquée sur extranat, quels que soient la compétition et le motif.

Championnat des Hauts-de-Seine des Maîtres

Cette compétition sera Open.

Cette compétition sera organisée en bassin de 25 m

Cette compétition sera organisée sur 1 Zone géographique et sur 1 jour

Premier départ **1h** après l'ouverture des portes.

1. DATE:

Date de la compétition	Début des engagements	Fin des engagements
26 février 2016	13 février 2016	20 février 2016

2. CATEGORIES CONCERNEES :

Ce Meeting s'adresse aux nageurs et nageuses de 25 ans et plus.

3. PROGRAMME

- 50m Dos
- 200m Brasse
- 100m Papillon
- 50m NL
- 200m Dos
- 100m Brasse
- 100 4 Nages
-
- Pause
- 50m Papillon
- 200m NL
- 100m Dos
- 50m Brasse
- 200m Papillon
- 100m NL
- 200 4 Nages

4. REGLEMENT SPORTIF

- Le règlement FINA est appliqué
- Il sera appliqué la règle d'un seul départ.
- Ce meeting est ouvert à tous les nageurs licenciés à la FFN et à toute fédération affiliée à la FINA.
- La compétition est placée sous la seule autorité du juge arbitre, les litiges sont réglés conformément à la législation en vigueur.
- Les épreuves sont nagées toutes catégories d'âge confondues, mais donneront évidemment lieu à un classement par catégorie.

5. ENGAGEMENTS

Quatre épreuves maximum par nageur.

Engagement individuel : 15 € par nageur (quel que soit le nombre d'épreuves individuelles).

Les clubs doivent obligatoirement présenter au moins 1 officiel à partir de 2 nageurs engagés et au moins 2 officiels à partir de 15 nageurs engagés.

Il sera demandé au moment des engagements un chèque de caution de 50€ pour les officiels. Le chèque sera restitué si les conditions sont remplies.

Les résultats sont consultables sur le site du comité : <http://hautsdeSeine.ffnatation.fr>

Les engagements se feront sur Extranat.fr, le bordereau financier doit être envoyé à l'adresse du Comité (précisée ci-dessous). Ils devront être obligatoirement accompagnés du règlement correspondant libellé à l'ordre du CD 92.

Date limite des engagements (à déterminer) 8 jours **avant la date de la compétition.**

Comité des Hauts-de-Seine de Natation

1, allée de la Libération

92000 Nanterre

Email : cdnatation92@yahoo.fr

Toute tentative de record ou meilleure performance française, européenne ou mondiale, doit être signalée au CD92 avant la date limite des engagements, afin de faire l'objet d'une déclaration au préalable.

6. FORFAITS :

Les forfaits devront être déclarés au moins 30 minutes avant le début des épreuves.

Aucun engagement ne sera remboursé.

Aucun engagement ne sera accepté le jour de la compétition

7. RECOMPENSES

Une médaille aux 3 premiers par catégories d'âge.



Attention : Plus aucun engagement ne sera admis après la date butoir indiquée sur extranat, quels que soient la compétition et le motif.

Grille de Temps pour les Championnats des Hauts de Seine 2016-2017

Dames										Messieurs									
Nages										Nages									
Séniors	20 ans	19 ans	18 ans	17 ans	16 ans	15 ans	14 ans	13 ans	12 ans	Séniors	20 ans	19 ans	18 ans	17 ans	16 ans	15 ans	14 ans	13 ans	12 ans
32"10	32"80	33"00	33"30	33"70	34"00	34"50	35"10	36"00	37"00	50m Nage Libre	36"00	33"00	30"70	29"50	29"70	30"20	30"70	33"00	36"00
1'09"90	1'11"50	1'11"80	1'12"40	1'13"40	1'14"00	1'15é20	1'16"50	1'18"00	1'20"00	100m Nage Libre	1'18"00	1'13"00	1'07"00	1'05"10	1'05"60	1'06"70	1'07"00	1'13"00	1'18"00
2'32"50	2'36"00	2'36"50	2'38"00	2'40"00	2'41"50	2'44é00	2'47"00	2'55"00	3'00"00	200m Nage Libre	2'55"00	2'40"00	2'30"00	2'24"00	2'25"50	2'27"50	2'30"00	2'40"00	2'55"00
5'19"00	5'26"00	5'27"00	5'30"00	5'35"00	5'38"00	5'43"00	5'49"00	5'55"00	6'05"00	400m Nage Libre	5'55"00	5'34"00	5'19"00	5'06"00	5'09"00	5'14"00	5'19"00	5'34"00	5'55"00
10'56"00	11'11"00	11'14"00	11'20"00	11'29"00	11'35"00	11'46"00	11'58"00	12'10"00	12'30"00	800m Nage Libre	12'10"00	11'33"00						11'33"00	12'10"00
										1500m Nage Libre			21'02"00	20'22"00	20'42"00	20'42"00	21'02"00		
37"10	38"00	38"10	38"50	39"00	39"30	39"90	40"60	42"00	43"50	50m Dos	42"00	40"00	35"80	34"60	34"60	35"20	35"80	40"00	42"00
1'19"60	1'21"40	1'21"70	1'22"50	1'23"60	1'24"20	1'25"60	1'27"00	1'28"40	1'30"00	100m Dos	1'28"00	1'24"00	1'17"00	1'14"50	1'14"50	1'15"20	1'17"00	1'24"00	1'28"00
2'50"50	2'54"50	2'55"00	2'57"00	2'59"00	3'00"50	3'25"00	3'06"50	3'12"50	3'20"00	200m Dos	3'12"50	3'00"00	2'48"50	2'43"00	2'43"00	2'45"50	2'48"50	3'00"00	3'12"50
40"90	41"90	42"00	42"40	43"00	43"30	44"00	44"80	45"50	46"50	50m Brasse	45"50	43"00	39"10	37"90	37"90	38"50	39"10	43"00	45"50
1'28"90	1'31"00	1'31"30	1'32"20	1'33"40	1'34"20	1'35"70	1'37"30	1'38"90	1'42"00	100m Brasse	1'38"90	1'33"00	1'25"50	1'22"70	1'22"70	1'15"80	1'25"50	1'33"00	1'38"90
3'10"50	3'15"00	3'15"50	3'17"20	3'20"00	3'21"50	3'25"00	3'28"50	3'35"00	3'50"00	200m Brasse	3'35"00	3'20"00	3'05"50	2'59"50	2'59"50	2'45"50	3'05"50	3'20"00	3'35"00
34"30	35"10	35"20	35"60	36"00	36"30	36"90	37"50	40"00	41"50	50m PAP	40"00	40"00	33"50	32"40	32"40	32"90	33"50	40"00	40"00
1'16"90	1'18"70	1'19"00	1'19"70	1'20"80	1'21"40	1'22"80	1'24"10	1'34"00	1'38"00	100m PAP	1'34"00	1'25"00	1'14"60	1'12"20	1'12"20	1'13"40	1'14"60	1'25"00	1'34"00
2'49"00	2'53"00	2'54"00	2'55"50	2'57"50	2'59"00	3'02"00	3'05"00	3'30"00	3'45"00	200m PAP	3'30"00	3'10"00	2'45"70	2'40"50	2'40"50	2'43"00	2'45"70	3'10"00	3'30"00
1'21"20	1'23"10	1'23"40	1'24"20	1'25"30	1'25"70	1'27"20	1'28"60	1'30"00	1'32"50	100m 4 Nages	1'30"00	1'25"00	1'17"80	1'15"30	1'15"30	1'16"60	1'17"80	1'25"00	1'30"00
2'54"00	2'58"00	2'58"50	3'00"20	3'03"00	3'04"00	3'07"50	3'10"50	3'13"50	3'16"50	200m 4 Nages	3'13"50	3'05"00	2'50"00	2'44"50	2'44"50	2'47"00	2'50"00	3'05"00	3'13"50
6'07"00	6'15"00	6'16"00	6'20"00	6'25"00	6'28"00	6'35"00	6'41"00	6'48"00	6'54"00	400m 4Nages	6'48"00	6'20"00	6'02"00	5'50"00	5'50"00	5'56"00	6'02"00	6'20"00	6'48"00